



Demande mutation dans une autre ville

Par **frimouce**, le **08/08/2013 à 20:50**

Bonjour,

Je suis en couple pacsé, je suis en CDI à temps complet en tant qu'employé au sein de l'hypermarché Carrefour. Ma conjointe après avoir fini ses études, aimerait se rapprocher de sa famille qui habite à 150 km de notre logement.

Quels sont les conditions pour demander une mutation au sein de la même entreprise et pour le même poste mais dans une autre ville ?

Quelles sont les démarches à entreprendre ?

Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **08/08/2013 à 21:17**

Bonjour,

Vous pourriez demander à l'employeur la mutation mais encore faudrait-il qu'il ait un poste disponible, si c'est le cas il doit normalement vous la faciliter puisque le contrat de travail doit être accompli de bonne foi...

Par **frimouce**, le **08/08/2013 à 21:46**

Donc je dois faire des demandes de mon côté auprès des autres enseignes pour savoir si une place serait disponible pour une mutation, et ensuite faire ma demande de mutation auprès de mon employeur ?

Merci

Par **P.M.**, le **09/08/2013 à 10:05**

Bonjour,

Si c'est une autre enseigne complètement indépendante de la première entreprise, cela n'est

plus une mutation, si c'est une entité juridique différente sous la même enseigne c'est à voir si vous pourriez conserver votre ancienneté mais normalement, il y aurait la conclusion d'un nouveau contrat de travail...

C'est à vous de voir comment vous pourriez agir pour avoir le plus de chances que cela aboutisse...

Par **frimouce**, le **09/08/2013 à 11:33**

Bonjour, non il s'agit d'une mutation pour la même enseigne mais dans une autre ville.

Je dois donc d'abord m'assurer d'une place disponible avant de demander à mon employeur cette mutation dans une autre ville ?

Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **09/08/2013 à 11:58**

Donc il ne s'agit plus d'autres enseignes...

Vous pouvez agir au mieux de ce qui vous semble dans vos intérêts mais s'il s'agit d'une autre entité juridique même si elle est sous la même enseigne, l'employeur n'a aucun pouvoir pour procéder à une mutation d'une société à l'autre qui ne lui appartient pas...

Par **frimouce**, le **09/08/2013 à 12:31**

Donc, selon vous je ne pourrais pas demander ma mutation pour travailler dans une autre ville même si c'est aussi un hypermarché Carrefour ? Je pensais qu'étant embauché dans une entreprise qui a des magasins partout en France, je pourrais demander une mutation pour me rapprocher de ma belle-famille...

Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **09/08/2013 à 12:45**

Je ne sais pas précisément comment cela se passe dans cette enseigne mais normalement chaque magasin ou groupe de magasins fait partie d'une société précise qui n'est pas la même au niveau national.....

Par ailleurs, simplement se rapprocher de sa belle famille ne donne pas un droit particulier

Par **frimouce**, le **09/08/2013 à 14:39**

Pensez-vous que de me renseigner directement auprès des Ressources Humaines de mon entreprise pour connaître les différentes possibilités et condition de mutation, pourrait me porter préjudice ? c'est peut-être une question bête mais je ne voudrait pas que le fait de me renseigner ai des conséquences par la suite...

Merci beaucoup

Par **janus2fr**, le **09/08/2013 à 15:28**

[citation]Pensez-vous que de me renseigner directement auprès des Ressources Humaines de mon entreprise pour connaître les différentes possibilités et condition de mutation, pourrait me porter préjudice ?[/citation]

Bonjour,

C'est, de toute façon, la seule solution qui s'offre à vous. Si vous souhaitez une mutation, il va bien falloir en parler avec l'employeur.

Par **P.M.**, le **09/08/2013 à 15:52**

Je ne vois pas comment cela pourrait vous porter préjudice et avoir des conséquences si vous ne faites que vous renseigner, sauf si l'employeur considérait que vous avez l'intention de toute façon de partir...

Par **marwa**, le **13/04/2014 à 13:42**

bonjour je suis obliger de faire une mutation sur une autre ville je vaudrais savoir si il y a pas de place dans l'entreprise qui est la meme societe ou le travaille en cdi je doit faire quoi merci de me repond

Par **P.M.**, le **13/04/2014 à 13:50**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **lalalal**, le **10/06/2014 à 11:24**

bjr mon mari voudrai etre muter dans la ville on nous habitons (il travail dans une mairie en espaces vert) la il travail a 30km de notre domicile quelle sont les demarche a faire .

Par **P.M.**, le **10/06/2014** à **11:28**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...
Mais s'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...

Par **hamid amraoui**, le **07/10/2015** à **11:53**

je souhaite une mutation à settat pour etre proche au medecin taritant

Par **hamid amraoui**, le **07/10/2015** à **11:54**

je souhaite une mutation à settat pour etre proche à mon medecin.

Par **P.M.**, le **07/10/2015** à **12:51**

Bonjour tout d'abord,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **tanice**, le **15/09/2017** à **00:25**

Madame,monsieur

Bonjour sa faire trois ans je travail pour carrefour Ivry sur seine j'aimerais bien vous demande une mutation dans une autre carrefour je prévois de déménager pour allé dans une autre ville je vraiment besoin un carrefour plus proche.cordialement

Par **P.M.**, le **15/09/2017** à **07:49**

Bonjour,

Je pense que pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...